



PLENIERE DU 7 AVRIL 2014

RAPPORT « REUSSIR LA TRANSITION ENERGETIQUE : VOLET ECO-MOBILITE ».

*Intervention de Claude Taleb,
Conseiller régional Europe Ecologie – Les Verts.*

Monsieur le Président, cher-e-s collègues,

Notre groupe soutient le dispositif d'amorçage proposé afin d'inciter les collectivités, les établissements publics et les entreprises à déployer des infrastructures de recharge et pour encourager les entreprises, les collectivités, les lycées et les particuliers à s'équiper de véhicules électriques.

Notre soutien de principe est d'abord déterminé par la nécessité environnementale : notre Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE) a en effet établi que dans notre Région, 40% des déplacements en voiture se réalisent sur une distance inférieure ou égale à 3 km. Pour ceux-là, l'électro-mobilité est une réponse pertinente et opérationnelle.

Nous assumons de surcroît l'effet « coup de pouce » qui est ainsi apporté par notre collectivité à l'économie et à l'emploi en Haute-Normandie, alors que des établissements de recherche et des PME régionales jouent un rôle de premier plan dans le développement de

l'électro-mobilité, et que 2014 verra tourner à Cléon la première ligne de production de moteurs électriques.

Notre soutien s'assortit toutefois de 3 remarques :

- nous estimons que la priorité doit être durablement donnée au développement des formes nouvelles de logistique, la fameuse « *livraison des derniers kilomètres* » qui est cruciale pour l'amélioration de la qualité de l'air au cœur de nos agglomérations;
- nous souhaitons que les aides aux particuliers puissent à l'avenir être soumises à conditions de ressources;
- nous proposons la mise à l'étude d'un volet « *aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique* » qui pourrait à l'avenir être ouvert aux particuliers, et représenter pour un grand nombre d'entre eux, à moindre coût, une solution alternative et douce aux courts et coûteux déplacements en voiture qui encombrant les centres de nos villes.